



**TEXTE DES RESOLUTIONS**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2020**

Association Place Financière Bourgogne Franche-Comté  
Siège social : 46 ave Villarceau – 25000 - BESANCON  
SIREN n°837 672 914 R.C.S BESANCON

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve dans toutes ses parties ledit rapport.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 approuve dans toutes ses parties ledit rapport et décide d'affecter le résultat net bénéficiaire 50 158 € au compte « report à nouveau ».

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.